

Fiche n° 193

**Avenant 2023-2 (Création) Grand Parc - Renouvellement urbain :  
requalification du parc dans le cadre du RI Nature. Phase 1**

Niveau enjeu de l'action : Communal

**1 - Descriptif :**

Le projet de réhabilitation complète du parc du quartier du Grand-Parc à Bordeaux a été découpé en trois phases d'exécution. Il s'agit d'un aménagement de 11 hectares comportant des aires de jeux pour enfants, des jardins partagés, des aires sportives, et de nombreux espaces de rencontre, de promenade et de nature. Ce projet est le support de plantations d'arbres très conséquentes (250 arbres dans la première phase). Le montant global du projet est de 14 MEUR TTC.

Les travaux de la phase 1 se sont déroulés en 2020 et 2021 sur une surface de 3,5ha pour un montant de 4,5MEUR TTC.

**2 - Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Bordeaux Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Réaliser l'opération  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Evaluation totale action	14 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	350 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2021	0,00 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
2024	350 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Acteurs du projet :****Référent :**

CHAUVEL-DANTAN DOMINIQUE

**Chef de projet :**

DELAVEAU CHLOE

**Chef de projet communal :****Direction en charge de l'action :**

CAC - DIRECTION DES ESPACES VERTS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**Autre(s) acteur(s) :**

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2021 1er	2021 2nd	2022 1er	2022 2nd	2023 1er	2023 2nd	2024
	semestre	semestre	semestre	semestre	semestre	semestre	
01-Instruction du dossier de demande de subvention							
02-Signature d'une convention							
03-Déroulement de l'action							
04-Versement de la subvention							